



Changement de statut étudiant/salarié --> CDI avant diplomation

Par **Soufyane**, le **21/07/2017** à **12:47**

Bonjour,

Arrivé en France en Janvier 2017 (visa long séjour valable jusqu'au 14Dec2017) pour un master exécutive à la Sorbonne, et en stage alterné en tant que chef de projet informatique, j'ai eu une proposition de CDI au sein d'une SSII.

Suis je éligible au changement de statut étudiant/salarié, sachant que mon année scolaire est toujours en cours, et que le diplôme/attestation de réussite ne pourra m'être délivré qu'au mois de Mars (après soutenance).

PS: je suis diplômé ingénieur (2013) par l'académie de versaille.